

Relevé de décision du groupe de travail « ARTISANAT – COMMERCE – SERVICE -ESS»

Réunion du 16 octobre 2014 17h00 à Tulle agglo

Référent : Henri JAMMOT

Participants

Présents :

- Viviane DANTONY, vice présidente en charge du développement économique – Communauté de communes Vézère Monédières
- Henri JAMMOT, président de la Communauté de communes Vézère Monédières
- Marie Hélène BLANCHER, chambre de commerce et d'industrie de la Corrèze
- Jean-François ROBERT, secrétaire générale adjoint – chambre des métiers de la Corrèze
- Jean François MERPILLAT, trésorier – chambre des métiers de la Corrèze
- Valérie MARIN, chargée de mission économie sociale et solidaire- Conseil Général de la Corrèze
- Anaël GABERSEK, chargée du dispositif Canopée et dispositif local d'accompagnement de la Corrèze – Mission locale de Tulle
- Thierry GOURSOLE, chargé de développement – Chambre des métiers de la Corrèze
- Philippe d'HAUTEVILLE, chargé du centre de ressource – La cour des Arts
- Nathalie MAURIES, responsable développement économique – Tulle Agglo
- Michelle SAINTE LAUDY, directrice générale Eau Treignac
- Sophie MIGNARD, chargée de mission – Interconsulaire de la Corrèze
- Jean Pierre GOURDON, membre du conseil de développement du Pays de Tulle
- Lucile BENESTEAU, déléguée communautaire- Communauté de communes des Monédières
- Caroline MONTEIL, chef de projets grands projets – santé – Tulle Agglo – SM du Pays de Tulle
- Laure MARTINIE, chef de projet Leader – Tulle Agglo

Excusés :

- Christine DUBECH, déléguée communautaire – Tulle Agglo
- Gérard TAVERT
- Laurence WIMMEL, responsable de l'IFCE et présidente de l'association AEHC

Rappel de l'ordre du jour/objectifs de la rencontre

- ④ Tour de table des participants
- ④ Partage des orientations de la stratégie notamment en lien l'artisanat, le commerce, les services et l'ESS
- ④ Regards sur les outils mobilisables à court terme, particulièrement le programme européen LEADER 2014-2020 et le programme actions économiques territorialisées de la Région Limousin
- ④ Calendrier de travail et objectifs à atteindre d'ici fin 2015

Rappel des mesures définies par les élus en faveur d'une économie de proximité renforcée, innovante et dynamisante

- ④ ACCOMPAGNER LE MAINTIEN, LA MODERNISATION ET LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE COMMERCIALE, ARTISANALE ET DE SERVICE
 - ④ Maintenir un bon niveau de services,
 - ④ Encourager la création de nouvelles offres d'activités et d'initiatives innovantes
- ④ ENCOURAGER LA RELATION FORMATION / ENTREPRISE

Résultats des échanges

Pistes de réflexion abordées

- **Identifier les freins et les pistes d'actions pour favoriser la transmission / reprise :**
 - *La question de la transmission des savoir-faire (ex. convention de tutorat)*
 - *Le coup de pouce financier nécessaire (ex. prêt d'honneur)*
 - *L' « adaptation » des outils au profil des repreneurs*
 - *La nécessaire acculturation à la préparation à la transmission*

- **Améliorer les outils d'accompagnement existants**
 - *Faire connaître les acteurs, les outils mobilisables (ARTER, Transentreprise, Canopée...)*
aux porteurs de projet et aux élus
 - *Mutualiser, améliorer les outils mobilisables*
 - *Reconnaître le rôle de l' élu pour l'accompagnement des porteurs de projet notamment en termes de relais vers les structures accompagnatrices*
 - *Renforcer et expérimenter de nouveaux outils d'appui financier aux porteurs de projet*
 - *Décloisonner les outils en direction des projets relevant de l'ESS*
 - *Favoriser la coopération entre les différentes parties prenantes*

- **Améliorer la connaissance de l'offre d'installation**
 - *En termes de biens immobiliers*
 - *En termes d'offre de foncier*
 - *Au regard des normes imposées*

Prochaine réunion et attendus

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au **jeudi 13 novembre 2014 à 16h à Tulle aggro**, rue Sylvain Combes, salle de réunion du 1^{er} étage.

Sur la base des premiers échanges et des idées forces qui se dégagent, les membres du groupe de travail sont invités à faire des propositions de pistes d'actions selon le modèle téléchargeable sur le site Internet du Pays de Tulle (<http://pays-de-tulle.jimdo.com>) afin d'en débattre en séance.